

**ALLOCUTION DU SECRETAIRE PERMANENT
ENTRANT DE LA CIPRES
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE PASSATION
DE SERVICE
le 24 avril 2009**

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de Tutelle des Etats membres de la CIPRES,
Monsieur le Ministre du Travail , de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République Togolaise,
Monsieur le Président de la Commission de Surveillance de la Prévoyance Sociale,
Monsieur le Secrétaire Permanent de la CIPRES,
Messieurs les Membres de la Commission,
Monsieur le Directeur Général du Travail ,
Monsieur le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo,
Madame et Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames et Messieurs,
Honorables invités

Pour ceux qui doutent encore, je voudrais témoigner : Dieu est vraiment Dieu. Il est vraiment le Maître des temps et des circonstances.

Que tous ceux qui reconnaissent et confessent cette vérité rendent grâce à Dieu avec moi, car suivant ses chemins qui demeurent insondables pour nous les hommes, Il a fait pour moi des merveilles.

Que toute la gloire lui soit rendue.

Dieu ne descend pas lui-même sur terre pour accomplir ses oeuvres. Il agit à travers les hommes de bonne volonté.

C'est pourquoi, j'ai le plaisir, malgré l'émotion qui m'étreint, d'exprimer ici, ma déférente gratitude et ma profonde reconnaissance, en tout premier lieu, aux Ministres de Tutelle en charge des Organismes de la Prévoyance Sociale des Etats membres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale, pour m'avoir honoré de leur confiance en me nommant à la prestigieuse fonction de Secrétaire Permanent de la CIPRES le 27 février 2009, à Cotonou lors de la quatorzième session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle.

Je voudrais réaffirmer ici, aux distingués Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale des Etats membres de la CIPRES, mon fidèle dévouement et mon engagement résolu à toujours mériter leur confiance dans la conduite des destinées du secrétariat permanent.

Je sollicite humblement devant cette auguste assemblée, Dieu le Tout-Puissant pour qu'il m'éclaire et me donne la force de répondre à leurs attentes et à celles de tous les organismes des Etats membres de notre Institution.

J'adresse toute ma reconnaissance à Monsieur le Président de la Commission de Surveillance en particulier et à tous les membres de la Commission en général pour avoir proposé ma candidature au poste de Secrétaire Permanent.

Je voudrais, et vous comprenez aisément pourquoi, saluer avec une très grande déférence, Son Excellence Gilbert ONDONGO, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République du Congo et lui dire combien je lui suis infiniment reconnaissant d'avoir soutenu ma candidature auprès de ses pairs, pour présider aux destinées du Secrétariat Permanent de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale.

A cet effet, je voudrais prier Monsieur le Commissaire Jean Roger BICKAI ici présent dans cette salle, de bien vouloir, lors de son passage à Brazzaville pour Libreville, transmettre personnellement mes sincères remerciements à ce grand homme d'Etat, qui œuvre inlassablement pour la vulgarisation de la sécurité sociale au Congo et dans les autres pays africains non encore membres de la CIPRES.

Que Dieu lui donne beaucoup plus d'inspiration et le conforte dans cette voie.

Qu'il me soit permis d'exprimer mes sincères remerciements à son Excellence Monsieur Kint AGUIAR Ministre du Travail et de la Fonction Publique de la République du Bénin, Président en exercice du Conseil des Ministres de Tutelle des Etats membres de la CIPRES, pour les félicitations et les encouragements qu'il m'a adressés lors de ma visite de travail à Cotonou.

Ses paroles constituent pour moi, au moment où je m'apprête à entamer la lourde mission qui m'a été confiée, une réelle source de motivation et de foi en l'avenir.

A Monsieur Octave Nicoué BROOHM, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République Togolaise, je voudrais dire sincèrement merci et lui exprimer toute ma gratitude pour les mots très aimables qu'il a eus à mon endroit et les conseils qu'il m'a prodigués, à l'occasion de l'audience qu'il a bien voulu m'accorder en Janvier dernier.

Avec beaucoup de respect, je voudrais prier, Monsieur le Commissaire Idrissa ZAMPALEGRE de bien vouloir accepter de traduire à Son Excellence Docteur Jérôme BOUGOUMA, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale du Burkina, ma très grande considération et toute ma reconnaissance pour les sages conseils qu'il m'a prodigués, à l'occasion de l'audience qu'il a bien voulu m'accorder le 17 avril dernier à Ouagadougou.

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de la CIPRES
Monsieur le Ministre du Travail de l'emploi et de la Sécurité Sociale
Honorables invités,

Mon émotion est encore plus grande car après cette cérémonie, je dois prendre aujourd'hui même, le relais d'illustres devanciers et marcher sans faillir sur les voies qu'ils ont si bien tracées.

A ce propos, permettez-moi de rendre hommage au Premier Secrétaire Permanent de la CIPRES, Monsieur Touré VASSIRIKI, pour ses éminents mérites dans la mise en place des fondations sur lesquelles repose notre Institution.

Après son départ, ce prestigieux flambeau a été repris et ravivé, de fort belle manière, par son proche collaborateur, l'Inspecteur Seyni GARANKE.

Par les actes posés et les réformes de fond engagées au cours des deux mandats qu'il a passés à la tête de la CIPRES, le Secrétaire Permanent GARANKE, a largement démenti l'adage selon lequel il est souvent difficile de succéder à un grand homme.

Parmi les oeuvres les plus marquantes du Secrétaire Permanent GARANKE, je peux citer :

- L'élaboration des indicateurs de gestion ;
- L'élaboration et l'adoption du livre 1 relatif au Cadre Juridique et Institutionnel des Organismes de Prévoyance Sociale des Etats membres de la CIPRES ;
- L'élaboration et l'adoption du livre 2 portant dispositions applicables à la gestion technique des branches dans les Organismes de Prévoyance Sociale des Etats membres de la CIPRES ;
- L'élaboration et l'adoption du livre 3 sur l'Arrangement Administratif relatif à l'application de la Convention Multilatérale de Sécurité Sociale.

Pour ma part, sa rigueur, son sens du devoir et son amour du travail bien fait, m'ont profondément marqué et m'inspireront dans mon action quotidienne.

Je ne peux délivrer ces propos sans évoquer les noms des brillants et illustres Inspecteurs, je veux nommer Cheikh Tidiane TOUNKARA et Pierre ABGOKOU, qui ont contribué efficacement à la réalisation des œuvres citées plus haut. Ils ont servi l'Inspection Régionale de Prévoyance Sociale (IRPS) avec beaucoup de dévouement et d'abnégation. C'est ici le lieu de leur exprimer toute ma reconnaissance pour avoir su préserver avec foi et engagement la crédibilité de notre Organisme.

Je voudrais enfin, tout particulièrement me réjouir de la présence parmi nous de

- Monsieur Ekoué AMOUSSOU-KOUE TETE Directeur Général du Travail du Togo
- Monsieur Koffi Kadanga WALLA Directeur Général de la CNSS du Togo.

La participation remarquable de ces deux hauts responsables dont les institutions constituent deux des piliers du travail et de la sécurité sociale au Togo, est pour moi un signe de réconfort et d'encouragement.

Messieurs les Directeurs, merci de votre présence.

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de Tutelle des Etats membres de la CIPRES,
Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République Togolaise,
Honorables invités,

Je prends aujourd'hui fonction dans un environnement international particulièrement instable, marqué par une crise financière mondiale aiguë dont les conséquences au plan social n'augurent pas de perspectives heureuses pour les populations de nos pays.

Cette situation qui a provoqué une accélération de l'inflation et des tensions sociales dans la zone, a amené la plupart des pays et particulièrement les Etats membres de la CIPRES, à prendre des mesures budgétaires en urgence pour apaiser les remous sociaux.

La récession mondiale qui a fait suite à cette crise a entraîné une baisse de l'activité économique et le repli des investissements dans nos pays.

Les faillites d'entreprises et la suppression des emplois, ont également entraîné une baisse de l'activité économique frappant durement les couches les plus pauvres et précipitant 20 millions de personnes additionnelles dans la pauvreté.

Les répercussions de cette crise affectent aussi le secteur réel, porteur d'espoir, (j'ai cité les PME et les PMI), entraînant des risques d'un rétrécissement de l'assiette des cotisations, de la baisse des recettes, d'accumulation d'arriérés de cotisations et inévitablement la diminution des réserves de nos organismes de prévoyance sociale.

Face à cette situation, l'accomplissement des missions traditionnelles de nos organismes celles du recouvrement des cotisations et de paiement des prestations deviendra de plus en plus ardu.

Au regard de cette conjoncture économique pleine de dangers et d'incertitudes, les missions de contrôle des organismes de prévoyance sociale des Etats membres de la CIPRES dévolues à l'Inspection Régionale, doivent en principe se multiplier afin de les prémunir contre les effets néfastes de la crise.

Par ailleurs, l'Inspection Régionale, tout en continuant d'assurer le contrôle étroit des organismes, doit s'appuyer sur le volet assistance pour aider certains organismes qui ne produisent pas régulièrement leurs états financiers, à combler cette déficience.

Au delà des mesures propres à prendre par l'Inspection Régionale de la Prévoyance Sociale, des actions concertées doivent être engagées par tous les organismes pour faire face à la crise.

C'est pourquoi, je proposerai au Conseil des Ministres, que lors des sessions ordinaires, les gestionnaires puissent échanger sur des thèmes en vue de définir ensemble les voies et moyens à mettre en œuvre pour maintenir viables nos systèmes de sécurité sociale face aux effets pervers de cette crise.

Ces échanges qui seront animés par des experts de la prévoyance sociale (Directeur Général, Directeur de la Prévoyance Sociale, Cadre de la prévoyance etc...), porteront sur des thèmes d'actualité et des expériences des autres.

Cette proposition vise à la capitalisation des expériences des différents gestionnaires dans tous les domaines de gestion, par des échanges croisés.

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de la CIPRES,
Monsieur le Ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale,
Honorables invités,

En ce moment où je prends les rênes de l'Inspection Régionale, je puis vous dire que la plupart des décisions prises lors de la dernière session du Conseil à Cotonou au Bénin, notamment le projet de réalisation de l'Audit Institutionnel et l'organisation du 5^{ème} Concours de recrutement des Inspecteurs sont déjà en voie d'exécution.

Quant au dossier sur la réduction des charges de la Conférence, il sera étudié minutieusement à Genève lors de la 15^{ème} session extraordinaire. A cet effet, le Secrétaire Permanent souhaite solliciter le report de cet examen en attendant les

résultats de l'audit institutionnel d'une part, et d'autre part lui permettre d'avoir la maîtrise de transfert des charges de l'organisme.

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de Tutelle des Etats membres de la CIPRES,
Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République Togolaise,
Honorables invités,

Permettez que je consacre la dernière partie de mon propos à ma famille, à mes amis et aux personnels de l'Inspection Régionale.

Une de mes grandes joies serait, au moment où je vous parle, de voir la présence massive de ma famille et de mes amis venus de tous les horizons.

Ne pouvant pas tous arrivés ici à cause de leur occupation, Je leur transmets ce message d'amour et de paix.

La famille, en plus d'être sacrée, est un lieu d'apprentissage de la vie et un lieu également d'expérimentation de l'amour et de l'affection que l'on peut avoir les uns pour les autres.

A ce titre, ma famille, avec en tête mon père et ma mère, m'a tout donné et m'a appris le peu que je sais.

Je voudrais saisir la présente opportunité pour exprimer toute ma reconnaissance à mes parents, à tous les autres membres de ma famille, notamment à ma sœur Mathurine, que Dieu a bien voulu faire naître parmi tant de garçons.

La vie professionnelle est un long parcours solitaire, très souvent truffé d'embûches et de pièges de toute sorte.

Sur ce chemin j'ai toujours bénéficié du soutien sans faille de mes frères et sœur, de mes neveux et nièces.

Je voudrais leur dire ici, combien je leur suis reconnaissant pour tant d'affection à mon endroit.

Je voudrais maintenant m'adresser à la petite famille que Dieu m'a donné de fonder, pour dire à mon épouse Félicité et à mes enfants Romaine, Nirvana, Dominique, François et Petunia, que cette cérémonie est aussi la leur. Ils qui ont continué d'espérer contre toute espérance.

J'ai toujours bénéficié de leur appui total dans mon travail qui les privait trop souvent du temps qu'ils auraient voulu passer avec moi.

Je vais malheureusement leur demander, surtout à mon épouse, d'accepter de me partager encore, pendant au moins cinq années, avec la CIPRES, sa grande rivale.

Lomé nous a déjà adoptés et nous sommes ses enfants adoptifs. C'est pour nous un grand bonheur d'être des togolais comme d'ailleurs, certains togolais vivant au Congo considérés comme des Congolais.

Je voudrais ici dire au peuple togolais que nous partageons les sentiments d'amour qu'il a pour nous.

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de Tutelle des Etats membres de la CIPRES,

Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République Togolaise,

Monsieur le Président de la Commission,

Messieurs les Commissaires,

Madame et Messieurs les Inspecteurs,

Mesdames et Messieurs les membres du Personnel de l'IRPS

Honorables invités

Je voudrais enfin conclure mon intervention en m'adressant spécialement aux Personnels de l'Inspection Régionale, afin de leur témoigner l'importance qu'ils revêtent pour moi.

Vous êtes la première richesse de la CIPRES. Vous êtes les artisans de l'ombre qui, consciencieusement et inlassablement favorisent la réalisation des performances engrangées d'année en année par la CIPRES.

Pendant 12 ans, les Inspecteurs et tout le personnel, par leur esprit de responsabilité ont réussi à préserver l'essentiel.

Ces années-là sont désormais derrière nous, mais le chemin est encore long et ensemble nous devons continuer notre mission.

Chers collaborateurs de l'Inspection, vous me connaissez et moi aussi je vous connais. C'est en votre sein que les membres de la Commission m'ont tiré pour me proposer au Conseil des Ministres qui m'a placé à votre tête.

Je demeurerai au milieu de vous pour vous écouter et connaître vos préoccupations, mais je resterai fermement à votre tête pour que dans la

cohésion, la solidarité et la discipline, l'Inspection relève les défis qui s'annoncent.

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de Tutelle des Etats membres de la CIPRES,
Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de la République Togolaise,
Monsieur le Président de la Commission,
Messieurs les Commissaires,
Madame et Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames Messieurs les membres du Personnel d'appui,
Honorables invités,

Je voudrais, pour terminer, vous réitérer mes sincères remerciements et mes sentiments de gratitude, pour votre présence à cette cérémonie et pour la longue attention que vous avez bien voulu me prêter.

Que Dieu nous garde et protège la CIPRES.

Je vous remercie de votre aimable attention.